

Le Refuge du Grand Bec, et un peu plus



Une randonnée proposée par chazal73

Une très belle randonnée qui donne envie de revenir pour plusieurs jours.

Durée	3h 55	Difficulté	Moyenne
Distance	6,44 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	735 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	726 m	Commune	Planay (73350)
Point haut	2 518 m	Régions	Alpes, Vanoise
Point bas	1 806 m		



Trace n° 685245

Description

En voiture, continuez après Chambéranger et traversez Plan Fournier jusqu'à la fin de la piste pour trouver un parking (pour les voitures un peu basses restez à Plan Fournier et prenez la piste à pied).

(D/A) Prenez le sentier direction [Refuge du Grand Bec](#), qui sera très bien indiqué tout au long de la randonnée.

Rejoignez rapidement le premier croisement de chemins avec, à gauche, le sentier que vous prendrez au retour.

(1) Poursuivez à droite vers le refuge. Après le passage du pont, vous voyez déjà le col derrière lequel se trouve le Refuge du Grand Bec. En prenant de l'altitude, vous surplomberez la vallée de [Bozel](#) et découvrirez le début du domaine des Trois Vallées côté Courchevel ainsi que le haut du domaine de la Plagne. Débouchez au refuge.

(2) Poursuivez direction Col de Leschaux afin de prendre encore un peu de hauteur pour apercevoir les glaciers de La Vanoise à travers le passage du col. Rejoignez aisément le point de vue, en contrebas du Grand Bec.

(3) Redescendez en prenant le même chemin jusqu'au premier carrefour.

(1) Prenez tout droit et suivez la direction Fontaine Froide afin de changer un peu pour le retour. Ce chemin est en pleine forêt avec des arbres remarquables et préservés. Vous aurez deux croisements : suivre Plan Fournier puis Plan Fournier par la piste afin de retourner directement à votre véhicule (D/A).

Points de passage

- D/A Parking**
N 45.427379° / E 6.716403° - alt. 1 806 m - km 0
- 1 Croisement pour le retour**
N 45.423817° / E 6.723613° - alt. 1 918 m - km 0.84
- 2 Refuge du Grand Bec - Refuge du Grand Bec**
N 45.416454° / E 6.733384° - alt. 2 402 m - km 2.69
- 3 Point haut de la randonnée**
N 45.41662° / E 6.738062° - alt. 2 518 m - km 3.14
- D/A Parking**
N 45.427366° / E 6.716411° - alt. 1 806 m - km 6.44

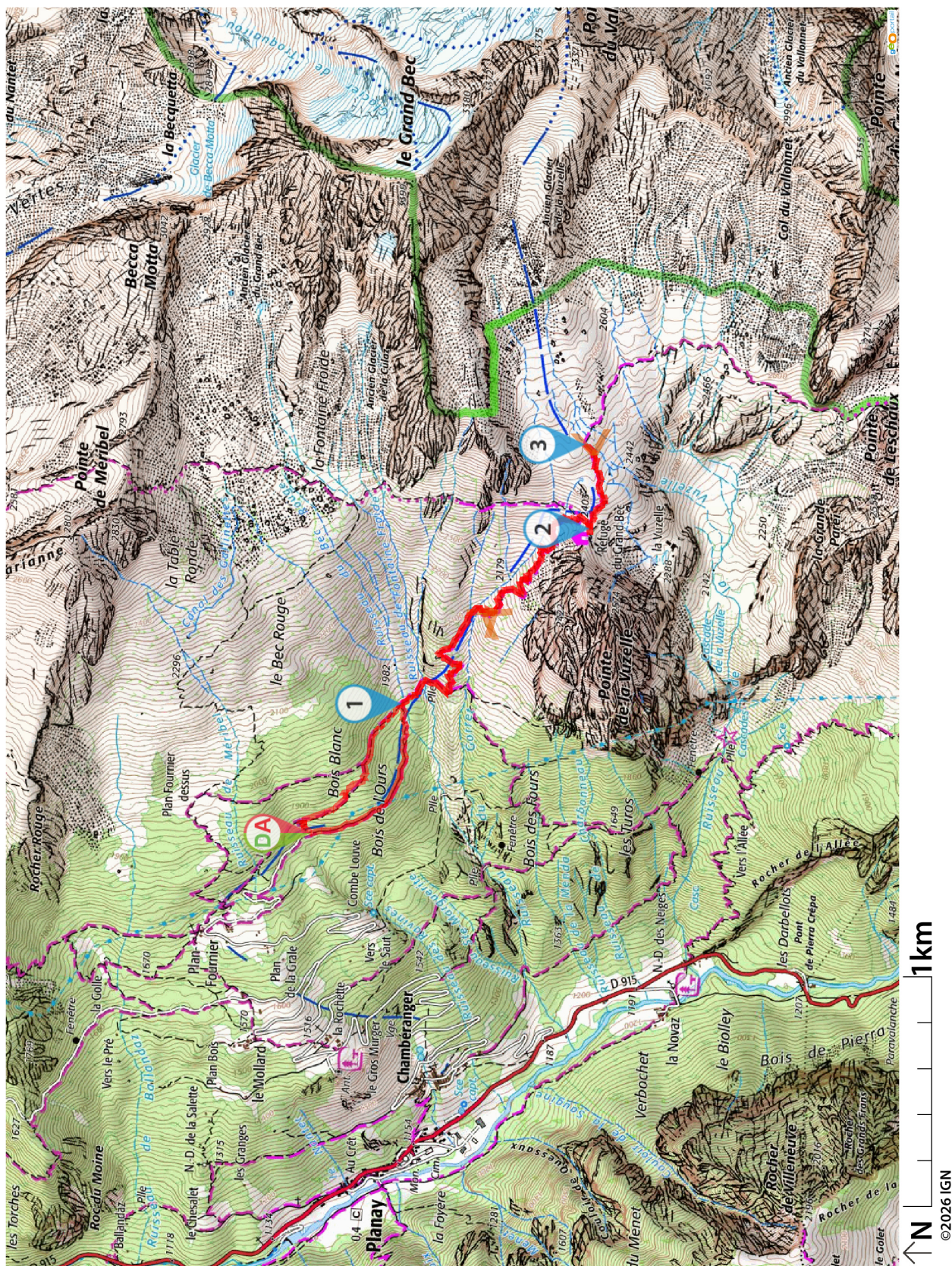
Informations pratiques

À voir

[Refuge du Grand Bec](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-refuge-du-grand-bec-et-un-peu-plus/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

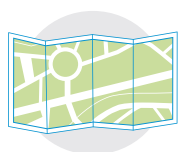
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



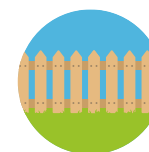
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



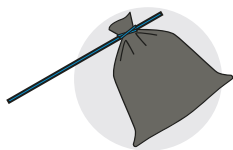
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.